

## Déclaration du G20 de Saint-Pétersbourg

Le sommet du G20 qui s'est tenu les 5 et 6 septembre 2013 à Saint-Pétersbourg a été consacré, outre la situation en Syrie, au renforcement de l'économie mondiale. Dans le préambule de leur déclaration commune publiée à l'issue du sommet, les chefs d'État et de gouvernement du G20 indiquent que « la consolidation de la croissance et la création d'emploi sont leur priorité absolue » et soulignent qu'« une croissance économique saine et durable repose sur des investissements accrus et prévisibles, la confiance et la transparence, ainsi que sur une régulation effective dans le cadre des politiques et pratiques de marché ». Ils notent que « la politique monétaire continuera d'être orientée vers le maintien de la stabilité des prix et le soutien de la reprise économique, conformément aux mandats respectifs des banques centrales » et reconnaissent « qu'une croissance forte et durable s'accompagnera, à terme, d'une transition vers la normalisation des politiques monétaires », tout en notant que « les banques centrales se sont engagées à continuer de calibrer soigneusement et d'expliquer clairement les futurs changements de la politique monétaire ». La suite de la déclaration consacre notamment des développements aux questions de régulation financière : résultats obtenus à ce jour et suite à donner ; vers un système financier au service d'une croissance économique forte, durable et équilibrée ; mettre en place des établissements financiers résilients et mettre fin au problème des établissements « trop grands pour faire faillite » (en anglais : « too-big-to-fail ») ; promouvoir la transparence et le fonctionnement régulier des marchés financiers ; faire face aux risques dus aux activités bancaires parallèles (en anglais : « shadow banking ») ; lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme).

Lien vers la déclaration du G20 (version originale et version française) et vers la communication sur le G20 présentée en Conseil des ministres le 11 septembre 2013 : [http://www.tresor.economie.gouv.fr/6828\\_les-communiqués-du-g20-2013](http://www.tresor.economie.gouv.fr/6828_les-communiqués-du-g20-2013)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### 1 - BCE

Le conseil des gouverneurs de la BCE lors de sa réunion du 5 septembre a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse que « les tensions inflationnistes sous-jacentes devraient rester modérées à moyen terme dans la zone euro. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires, et en particulier celles du crédit, demeurent atones (...). Dans le même temps, la croissance du PIB en volume a été positive au deuxième trimestre, après six trimestres de contraction, et les indicateurs de confiance disponibles jusqu'en août confirment l'amélioration progressive attendue de l'activité économique en partant de bas niveaux. Notre politique monétaire vise toujours à maintenir une orientation accommodante dans la mesure justifiée par les perspectives de stabilité des prix et à promouvoir des conditions stables sur le marché monétaire. Elle apporte ainsi son soutien à une reprise progressive de l'activité économique. S'agissant de l'avenir, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire, conformément aux indications fournies en juillet sur la trajectoire future des taux d'intérêt directeurs. Le Conseil des gouverneurs confirme qu'il prévoit que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation continue de se fonder sur le maintien, à moyen terme, de perspectives inchangées d'une inflation globalement modérée, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie et de l'atonie de la dynamique monétaire. »

#### 2 - Eurostat

Eurostat a publié, le 30 août, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12,1 % en juillet 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 11 %, stable par rapport aux chiffres de juin (10,9 %). Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à juillet 2012, où ils se situaient respectivement à 11,5 % et 10,5 %.

### Actualité législative

#### Publications au Journal Officiel

Ordonnance n° 2013-760 du 22 août 2013 portant adaptation à l'outre-mer des dispositions de la loi n° 2012-1559 du 31 décembre 2012 relative à la création de la Banque publique d'investissement. L'ordonnance prévoit la mise en place de comités territoriaux d'orientation adaptés aux particularités des collectivités de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et de Saint-Pierre et Miquelon ainsi que du département de Mayotte. Elle habilite par ailleurs, BPI-Groupe à effectuer des missions de prestation de service pour le compte des collectivités du Pacifique compétentes en matière de développement économique et industriel et qui en feraient la demande. Les modalités d'intervention de BPI-Groupe seront définies au moyen de conventions passées entre les parties.

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027886816&categorieLien=id>

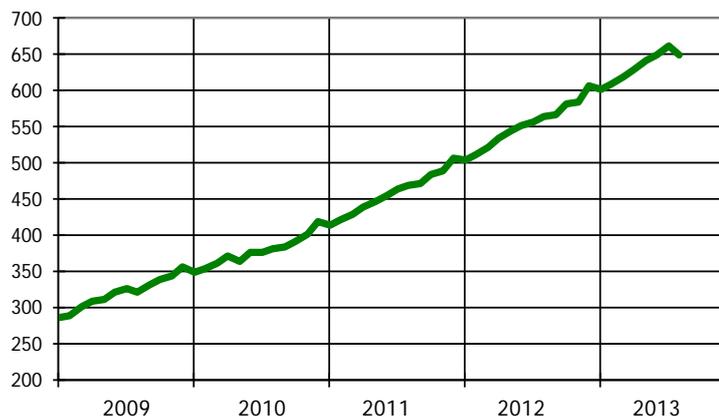
# ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Les émissions nettes

En août 2013, les émissions nettes de billets se contractent de 13,1 millions d'euros après avoir augmenté de 11,1 millions d'euros le mois précédent (soit -2 % après +1,7 % en juillet) et s'établissent à 648,4 millions d'euros. En volume, les émissions nettes de billets suivent une tendance comparable : -2,2 % (après +2 % le mois précédent). Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte s'établit ainsi à 11,8 millions au 31 août, dont 73 % sont constitués par la coupure de 50 € (66 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La contraction de l'émission nette de billets ayant été légèrement plus marquée en nombre qu'en valeur, la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île s'apprécie de 12 centimes et s'établit à 55 € au 31 août 2013.

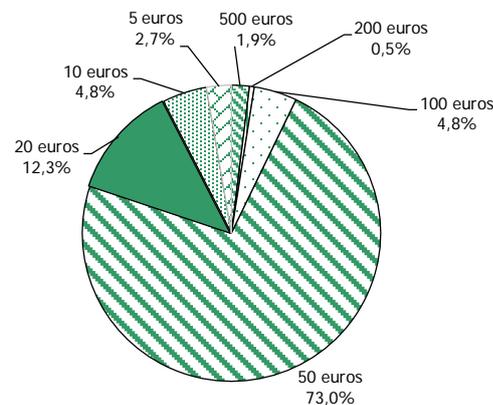
Emissions nettes cumulées de billet au 31 août 2013

En millions d'euros



Source : IEDOM

Répartition des billets en nombre au 31 août 2013



Source : IEDOM

## BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

### La hausse des prix sur un an s'accélère en juillet

Au cours du mois de juillet, l'Indice des prix à la consommation (IPC) est stable (+0,0 %). Les prix des services aux ménages (+0,7 %) et du tabac (+0,3 %) progressent légèrement. Les prix de l'énergie sont stables (+0,0 %) alors que ceux des produits manufacturés et des produits alimentaires et boissons reculent de, respectivement, 0,5 % et 0,3 %.

Toutefois sur un an, sa progression (+1,3 %) s'accélère (+0,9 % en juin) sous l'effet de l'augmentation des produits alimentaires (+3,0 %) et des services aux ménages (+1,6 %). Par contre, les prix de l'énergie (-0,9 %) et des produits manufacturés (-0,1 %) sont en recul.

### Éducation : rentrée scolaire 2013-14 et publication du nombre de jeunes illettrés

Selon les chiffres (provisaires) communiqués par le vice-rectorat, près de 85 500 élèves ont effectué le 27 août la rentrée scolaire 2013-2014 à Mayotte. Si la majorité des élèves, soit 50 000, fréquente le premier degré (école primaire), 35 500 scolaires appartiennent au second degré dont 23 500 au collège et 12 000 au lycée. Près de 5 176 enseignants encadrent l'ensemble des élèves dont 850 nouveaux enseignants et 933 contractuels. Le vice-recteur, M. François COUX a présenté les trois priorités du système éducatif à Mayotte : « construire, recruter et piloter le système éducatif ». Malgré les efforts consentis depuis une décennie en faveur de l'éducation et de la formation pour faire face à l'importante croissance des effectifs (+42,7 % entre 2003 et 2012), l'éducation mahoraise souffre d'une insuffisance de moyens (personnel enseignant et infrastructures) pour accueillir et accompagner l'ensemble de la population scolaire, notamment, celle qui éprouve des difficultés dans ses apprentissages. Par ailleurs, les communes de Bandraboua et Mtsamboro ont choisi d'appliquer les nouveaux rythmes scolaires (7h30-10h30/13h30-15h30 avec mise en place d'activités périscolaires dès août 2013).

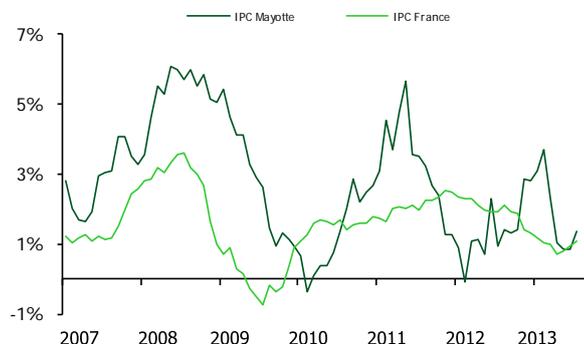
Enfin, le Centre universitaire de Mayotte ouvre dès cette année les troisièmes années de Licence de Droit et d'AES qui, jusqu'à présent, devaient être effectuées à La Réunion ou en Métropole.

Selon l'état des lieux «Prévenir l'analphabétisme et l'illettrisme, une priorité à Mayotte » publié par l'Agence nationale pour la lutte contre l'illettrisme (ANLCI), 44,3 % des jeunes de 16 à 18 ans étaient en situation d'illettrisme en 2011. En outre, selon l'étude de la Journée 2012 Défense et Citoyenneté, 74,9 % des jeunes sont en difficulté de lecture à Mayotte contre 9,9 % en moyenne dans la France entière, 27,6 % à La Réunion, 30,4 % à la Martinique, 33,1 % en Guadeloupe et 48,4 % en Guyane.

### Ouverture de la Cité des métiers

La Cité des métiers a ouvert ses portes le 12 août 2013. Le projet, présenté par le Conseil général en partenariat avec l'État et les différents acteurs économiques et sociaux, a été labellisé, le 5 avril dernier, par la Commission de labellisation de la cité des sciences et

Indice des prix à la consommation (En glissement annuel)



Base 100 : année 2006  
Source : INSEE

de l'industrie de Paris. Trois agents du Conseil général sont détachés pour offrir aux publics scolaire et professionnel des informations en matière d'orientation, de formation, d'emploi et de création d'activité. Son inauguration se déroulera le 10 septembre prochain.

## Évolution vers le droit commun : le Gouvernement précise la réforme fiscale dans un projet d'ordonnance et publie un décret concernant le licenciement économique

Le Gouvernement a transmis le 6 août 2013 au président du Conseil général, M. Daniel ZAÏDANI, un projet d'ordonnance relatif à la réforme fiscale qui sera mise en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les Conseillers généraux disposent d'un mois, à compter du 6 août, pour rendre un avis sur ce projet d'ordonnance. Dans ce cadre, le président du Conseil général, le directeur général adjoint en charge du développement et le cabinet M'Zé conseil se sont rendus au Cabinet du Ministre du budget le 26 août pour échanger sur les propositions du Gouvernement. Les résultats de l'étude conduite par le Conseil général seront présentés courant septembre 2013 à la population et aux acteurs économiques. Par ailleurs, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) se réunira le 3 septembre pour se prononcer, à son tour, sur ce projet.

Un décret relatif au licenciement économique a été publié le 25 août. Il modifie le code du travail applicable à Mayotte en créant une partie réglementaire pour ce type de licenciement. Ainsi, les procédures sont maintenant définies lorsque le licenciement concerne soit moins de dix salariés, soit au moins dix salariés sur une période de trente jours, et dans le cadre d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire.

## Infrastructures : DSP du port de Longoni définitivement attribuée, nouveau NRA inauguré et avancée de la construction de la ligne électrique Kawéni-Longoni

Après le rejet des requêtes déposées par la SNC Lavalin et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) qui contestaient la décision du Conseil général, l'attribution de la Délégation de service public (DSP) du port de Longoni a été définitivement octroyée au groupe Ida Nel dont la société, Mayotte Gateway Chanel, créée pour l'occasion, en assurera la gestion.

Par ailleurs, le 28 août, Orange a inauguré un nouveau Nœud de raccordement d'abonnés (NRA) à Majicavo. Il permettra aux personnes habitant à proximité d'améliorer leur connexion à internet dont la vitesse pourra atteindre jusqu'à 20Mbit par seconde.

Enfin, la construction de la double ligne à très haute-tension (90 000 volts) de 7,8 kilomètres entre Longoni et Kawéni est entrée dans une nouvelle phase avec l'achèvement de l'installation des pylônes. Trois moteurs et des transformateurs doivent être livrés le 15 septembre prochain pour entrer en fonction en fin d'année 2014. La nouvelle ligne pourra toutefois commencer à fonctionner dès la fin de l'année 2013 sur la base du réseau actuel.

## Emploi : le député Patrick LEBRETON en mission à Mayotte

M. Patrick BRETON, chargé par le Premier ministre de faire des propositions pour dynamiser l'emploi en Outre-mer, s'est rendu à Mayotte du 26 au 28 août 2013. Sa mission lui a permis de rencontrer le président du Conseil général, les représentants des services de l'État, des acteurs économiques et des organisations syndicales. Il devrait rendre son rapport au Premier ministre en octobre 2013.

## PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
<b>Prix</b> (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		juil-13	117,5	0,0%	1,3%
<b>Chômage</b> (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		juin-13	5 969	-18,8%	-13,1%
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	juin-13	22 086	-23,4%	-23,7%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	juin-13	158 223	16,2%	4,2%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	juin-13	2 088	564,9%	242,5%
		cumulées	juin-13	3 676	131,5%	5,7%
	Taux de couverture	mensuel	juin-13	9,46%	8,37 pt	7,35 pt
	cumulé	juin-13	2,32%	1,16 pt	0,03 pt	
LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
<b>Trafic aéroportuaire</b> (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils <sup>(1)</sup>	mensuels	juil.-13	414	27,4%	-32,4%
		cumulés	juil.-13	2 753	-	1,4%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	juil.-13	34 477	48,4%	4,2%
		cumulés	juil.-13	161 847	-	3,7%
	Fret et envois postaux (en tonnes)	mensuels	juil.-13	54,3	65,5%	24,5%
	(départs)	cumulés	juil.-13	223,6	-	6,4%
<b>BTP</b> (Source : Douanes)	Importations de ciment <sup>(2)</sup> (en tonnes)	mensuelles	juin-13	5 227	-0,1%	16,3%
		cumulées	juin-13	32 502	-	-9,4%
<b>Électricité</b> (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		juin-13	39 439	-0,1%	2,8%
	Consommation <sup>(3)</sup> (en Mwh)	cumulée	juin-13	129 048	-	9,7%
<b>Hydrocarbures</b> (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	juin-13	8 693	-9,7%	-4,5%
		cumulée	juin-13	58 153	-	3,4%
<b>Automobile</b> (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs	mensuelles	juil.-13	181,0	7,7%	84,7%
		cumulées	juil.-13	1 251	-	93,1%
	Immatriculations de véhicules d'occasion	mensuels	juil.-13	1 007	32,8%	4,9%
		cumulées	juil.-13	6 205	-	17,4%
<b>Poissons d'élevage</b> (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuelles	juin-13	4,5	12,2%	6,4%
		cumulées	juin-13	40,9	-	501,7%
	- en milliers euros	mensuelles	juin-13	27,8	-21,2%	-10,8%
	cumulées	juin-13	217,2	-	331,2%	

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

**Taux directeurs de la Banque centrale européenne**

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,50%	08/05/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	1,00%	08/05/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)					
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

\* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Août 2013)			
Mai	Juin	Juillet	Août	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0784%	0,0947%	0,0931%	0,0832%	0,1280%	0,2260%	0,3420%	0,5430%

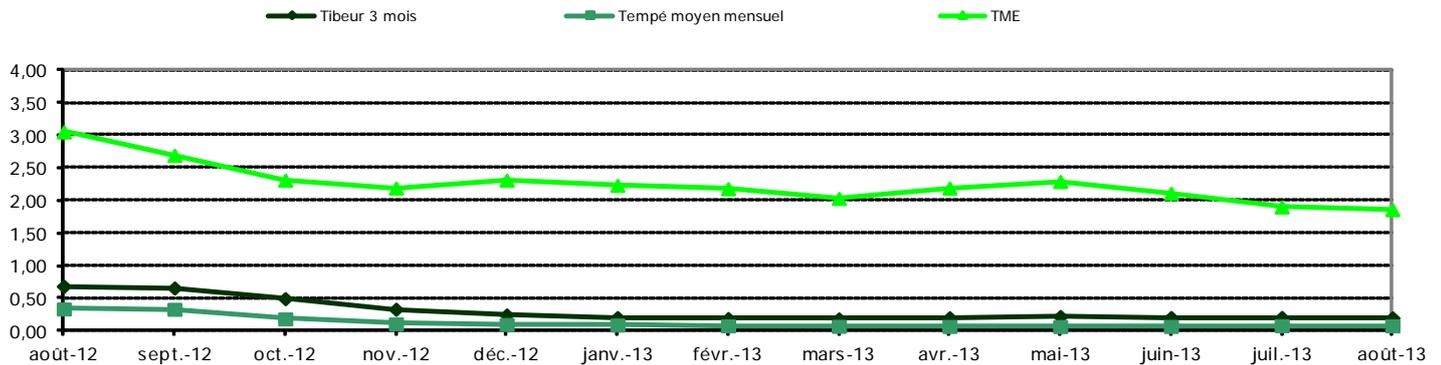
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mai	Juin	Juillet	Août	Mai	Juin	Juillet	Août
1,86%	2,26%	2,31%	2,43%	2,06%	2,46%	2,51%	2,63%

**Taux de l'usure (applicable au troisième trimestre 2013)**

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	5,23%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,99%
Prêts à taux variable	4,68%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,63%
Prêts-relais	5,44%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,01%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte (1)	13,36%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,09%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,40%
Prêts d'un montant supérieur à 3 000 euros et inférieur ou égal à 6 000 euros	15,77%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 6 000 euros	11,05%	Découverts en compte (1)	13,36%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

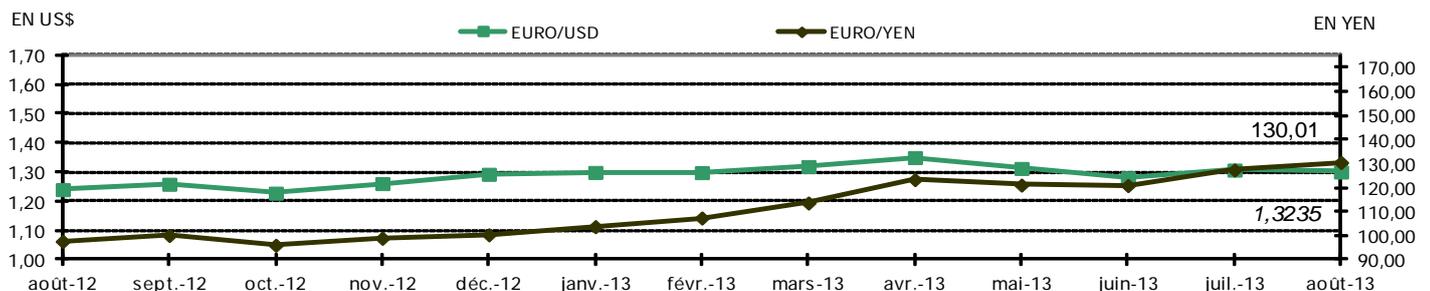
**Taux des marchés monétaires et obligataires**



**Taux de change (dernier cours fin de mois)**

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3235	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,6670	EURO/SRD (Surinam)	4,3631
EURO/JPY (Japon)	130,0100	EURO/BWP (Botswana)	11,49210	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,3667
EURO/CAD (Canada)	1,3936	EURO/SCR (Seychelles)	15,81380	EURO/DOP (Rép. Dom.)	56,5225
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85390	EURO/MUR (Maurice)	40,5905	EURO/BBD (La Barbade)	2,6444
EURO/SGD (Singapour)	1,6867	EURO/BRL (Brésil)	3,1122	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,4935
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,2627	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,3192	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2914,0511	EURO/XCD (Dominique)	3,5699	EURO/FC (Comores)	491,96775

**Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)**



**Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro**

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Y. MAYET

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 - 97600 MAMOUZOU

Achevé d'imprimer le 23 septembre 2013 - Dépôt légal : septembre 2013 - ISSN 1240 - 280X